



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

REFORME TERRITORIALE Régions Haute et Basse Normandie

Déclaration préalable à la rencontre interministérielle informelle du 18 juin 2015

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Pour la seconde fois, vous nous avez conviés à cette réunion de dialogue social informelle en votre qualité de préfet préfigurateur.

Lors de la première réunion, nous n'avions pas d'ordre du jour et la convocation a été faite en urgence : vous avez donné les grandes lignes de la réforme et la trame des mesures d'accompagnement en terme de ressources humaines.

Pour cette 2^{ème} réunion, nous espérons un ordre du jour, des documents de travail, un compte-rendu de la réunion du 12 mai... Non, toujours rien : une convocation dans l'urgence et sans dossier hormis les diagnostics RH des 2 régions transmis ce lundi...

Nous avons bien compris que cette réforme devrait se faire à marche forcée avec un calendrier contraint.

Mais à la CFDT, nous ne fonctionnons pas comme cela : il ne s'agit pas de dire si on est pour ou contre cette réforme, nous souhaitons représenter dignement le personnel dans le cadre d'un dialogue social approfondi parce que la réforme l'exige à plusieurs titres :

- L'organisation projetée sera élaborée à partir des projets élaborés localement : donc chaque CHSCT et comité technique doivent être consultés en amont puis régulièrement tout au long du processus,
- Ce qui nécessite une analyse précise entre l'état des lieux de l'organisation actuelle des directions régionales et l'effectif cible à échéance 2018,
- Ce qui implique, un minimum de concertation avec les organisations syndicales sur le projet d'organisation régionale, l'articulation prévue avec la revue des missions qui s'opère dans chaque ministère, les liens entre projets locaux et arbitrage national, ce qui sera du ressort interministériel ...

.../...

Pour cette deuxième réunion, comme l'a précisé la MICORE, il vous est demandé de nous informer sur le lieu des sièges des différentes directions régionales, leur implantation mono ou multi sites et les missions qui seront exercées pour chacun des sites. Ceci devrait constituer la base de l'étude d'impact qui serait finalisée à l'automne.

Concernant les instances de dialogue social, nous savons que des décrets sont attendus. Il n'en demeure pas moins qu'une autre méthode de communication et un agenda de dialogue social interministériel sont indispensables au niveau local.

A ce jour, les agents des différentes directions régionales normandes, qui ont bien noté le principe de « traitement identique des agents quelque soit leur appartenance ministérielle », attendent une communication plus claire et plus transparente sur ce qui les attend : le projet de macro organigramme, la carte des futures directions en mono ou multi sites, la classification des services stratégiques et opérationnels avec les choix de leur positionnement géographique et bien entendu les mesures d'accompagnement pour les mobilités s'ils font ce choix : il est indispensable de nous éclairer sur ce qui est de votre ressort ou pas.

En retardant ou pire, refusant toute communication sur le sujet, vous allez renforcer le malaise vécu par les agents de vos services déjà lourdement percutés par les réformes précédentes menées dans la précipitation comme la RGPP. C'est avec un travail d'anticipation précis que nous pourrions lever nombre d'incertitudes sur le quotidien des agents et le fonctionnement des services. C'est pour cela que nous vous demandons une communication régulière, claire, complète et respectueuse des agents qui sorte de la « lettre du préfet » et qui implique davantage l'ensemble de la hiérarchie intermédiaire.

Parce que le dialogue social, ce n'est pas une information après coup des décisions prises, la CFDT vous demande de mener une véritable gestion prévisionnelle des ressources humaines, de prioriser les missions **que l'Etat doit exercer en région** et de les stabiliser pour plusieurs années, de sortir du dogme comptable des suppressions d'emplois, de placer nos collègues en tant qu'acteurs de l'administration territoriale de demain au plus proche des administrés et avec de réelles contreparties en terme de perspectives de carrière, de reconnaissance et de qualité de vie au travail.

Nous vous remercions de votre attention.